

POLITIQUE

redaction@sonapresse.com



Communiqué final du Conseil supérieur de la Magistrature



SOUS la très haute présidence de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, la session extraordinaire du Conseil Supérieur de la Magistrature s'est tenue ce jour Vendredi 22 Novembre 2019, au Palais de la Présidence de la République.

A l'entame des travaux, le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, a rappelé la nécessité d'intensifier la lutte contre la corruption. A cet effet, il a fermement engagé le gouvernement et invité les magistrats à inscrire résolument leur action dans ce sens.

Prenant la parole en sa qualité de Premier Vice-Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Justice, Garde des Sceaux, s'inscrivant dans la lignée du propos du Chef

de l'Etat, a relevé qu'il était indispensable de poursuivre les actions tendant à la moralisation du corps judiciaire par la mise en œuvre des mécanismes disciplinaires.

Il a par ailleurs présenté la situation des formations spécialisées, des juridictions de Commerce et du Travail de Libreville qui sont confrontées à des difficultés d'ordre structurel, organisationnel et matériel.

Enfin, Monsieur l'Inspecteur Général des Services Judiciaires, intervenant à son tour, a rendu compte au Conseil Supérieur de la Magistrature de la reprise des activités judiciaires sur toute l'étendue du territoire national et a informé le conseil de l'organisation d'une mission d'inspection générale avant la fin de l'année.

Après quoi, le Conseil a entériné les mesures suivantes :

NOMINATIONS, MUTATIONS ET AFFECTATIONS

I/ Secrétariat Général :

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CIVILES :
DIRECTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE :

DIRECTEUR :
MR MASSALA URBAIN

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES PÉNALES :
DIRECTION DES AFFAIRES PÉNALES :

DIRECTEUR :
Mme NKOULOU Bertille épouse MANGANNEAU

DIRECTION NATIONAL DE GESTION DES SCEAUX ET DES AUTRES SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE :

DIRECTION DE LA CONSERVATION DES SYMBOLES :

DIRECTEUR :
Mme NGOMA Pierre Lauretta

II/ COUR DE CASSATION

Siège :

PRÉSIDENT DE CHAMBRE:
Madame BOUBENDJE NGONDET Marie Blanche épouse MBABIRI (H.H)

III/ COURS D'APPEL JUDICIAIRES

COUR D'APPEL JUDICIAIRE DE LIBREVILLE

Siège :

PREMIER PRÉSIDENT :
M. MOMBO Alex

PRÉSIDENTS DE CHAMBRE :
M. AMBOUROUET OGANDAGA Juste

M. ONGAMA Fulgence

CONSEILLER :

MME ENGANDZAS IWENGA épouse SAFIOU

CHAMBRE CORRECTIONNELLE SPECIALISEE

PRÉSIDENT :

M. MICKOTO LOIC

CHAMBRE D'ACCUSATION SPECIALISEE

PRÉSIDENT :

M. WANY'S HERVÉ CLAUDE

-COUR D'APPEL JUDICIAIRE DE FRANCEVILLE

PARQUET GÉNÉRAL :

AVOCAT GÉNÉRAL :

M. NZAOU Olivier

COUR D'APPEL JUDICIAIRE DE PORT-GENTIL

Siège :

Premier Président :
M. METHOMAT Bertin

IV/TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LIBREVILLE

Siège :

PRÉSIDENT :

M. LENDIRA Sylvain Arthur

VICE-PRÉSIDENT :

Mme AUBIN SONO Alberta ép. MBOUMBA

JUGES :

Mme MOUSSAVOU IDOUDOU Naomie Gaelle
M. RENAMY FAUSTHER Alain Maxime

FORMATION SPECIALISEE

Chambre Correctionnelle spécialisée

Siège :

PRÉSIDENT :

M. IKOUBANGUIA MFOUROU Olga Elisa épouse LUBANDA

PARQUET SPÉCIALISÉ

PROCUREURS DE LA RÉPUBLIQUE ADJOINTS :

Mme ASSAMBOU Christiana

M. BOUTOUGOU Evrard

CABINET D'INSTRUCTION :

PREMIER JUGE D'INSTRUCTION :

Mme ANTSOUO ABOUDOU Danièle

JUGE D'INSTRUCTION :

Mme BOUENESTSE Flore Nathalie

CABINET D'INSTRUCTION SPÉCIALISÉ :

JUGES D'INSTRUCTIONS SPÉCIALISÉS :

Mme AYOMBO MOUSSA Leila épouse BIAM

Mme TOUKOUANI Christine

PARQUET :

PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE:

M. ROPONAT André Patrick

PROCUREURS DE LA RÉPUBLIQUE ADJOINTS :

Mme BOUEDI Praxede

M. NZINZA Arvede

TRIBUNAL DE COMMERCE

VICE-PRÉSIDENT :

Mme MAKOBIA Magalie

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE MOUILA

PARQUET :

PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE :

Mme OBIANG ADA PERRINE

Les "Pdgistes" migovéens se concertent

E. NDILOUOM
Lambaréné/Gabon

A l'initiative du secrétaire provincial du Parti démocratique gabonais (PDG) dans la province du Moyen-Ogooué, Roger Ekomi Ndong, une réunion s'est récemment tenue dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville de Lambaréné. Elle a vu la participation de plusieurs hiérarques dudit parti dans cette région du Gabon. Entre autres, les membres du Comité permanent du Bureau politique ; ceux du Bureau politique, les élus nationaux et locaux, et les respon-

sables des structures de base.

Deux principaux points étaient inscrits à l'ordre du jour. A savoir : les rôles statutaires des membres du Bureau politique et des élus du PDG ; et la coordination de la gestion des activités du parti et son fonctionnement au niveau provincial.

Il faut souligner que dans son mot introductif, Roger Ekomi Ndong s'est interrogé si le parti dont il a la responsabilité dans la 3e province du Gabon fonctionne bien. Renvoyant ses "camarades" à la lecture des textes qui régissent leur parti pour essayer de trouver une réponse à son interrogation. Non

sans inviter les uns et les autres à revenir aux principes et autres valeurs inscrits dans les statuts et le règlement intérieur du PDG.

A noter que, réagissant à l'initiative du secrétaire provincial de leur parti politique, Mme Madeleine Berre et MM. Raphaël Mangouala et Martin Mabala, respectivement membre du Comité permanent du Bureau politique, et membres du Bureau politique, ont, chacun à son tour, reconnu l'importance et la pertinence de cette rencontre dont ils ont d'ailleurs souhaité la pérennité.



Photo: Esaié NDILOUOM

La réunion s'est déroulée dans un climat de «camaraderie».